

A.A.B.D.
Société par actions simplifiée
Au capital de 165.000 euros
Siège social : 8 rue François Peychaud
33160 SAINT MEDARD EN JALLES
432 606 614 RCS BORDEAUX

**PROCES-VERBAL DU PRESIDENT
EN DATE DU 27 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept février, à 8 heures, au siège social,

Monsieur Daniel LAMBERT, demeurant 8 rue François Peychaud, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES,

Président de la Société A.A.B.D.,

En présence de Madame Audrey AMET et de Monsieur Alexis LAMBERT,

A pris, en application de l'article 18 des statuts, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nominations des Directeurs généraux ;
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

Le Président décide de nommer en qualité de Directeurs Généraux à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

Madame Audrey AMET, demeurant 49 Chemin du Parterre, 78630 MORAINVILLIERS et Monsieur Alexis LAMBERT, demeurant 4 Montée de la Rue, 69970 CHAPONNAY.

Ils exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Madame Audrey AMET et Monsieur Alexis LAMBERT déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, Madame Audrey AMET et Monsieur Alexis LAMBERT.

Daniel LAMBERT

Audrey AMET

Alexis LAMBERT